2024

## **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : LES LAUPIES**

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

Une contamination bactériologique a nécessité une restriction temporaire des usages de l'eau pour l'ensemble de la population. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres

B: Eau de qualité convenable

Eau à caractère agressif favorisant la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif de votre branchement public ou de votre réseau intérieur. Dans ce cas ils doivent être remplacés. Après quelques jours d'absence, il est recommandé aux usagers de laisser couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE DES LAUPIES BASSE (N°1), SOURCE DES LAUPIES HAUTE (N°2). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 personnes sur 1 commune (DOURBIES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE DOURBIES »

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE DOURBIES » qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

## BACTÉRIOLOGIE

Qualité insuffisante

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 90 % Valeur maxi: 17 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Bonne qualité

Quelques conseils

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Nombre de substances recherchées : 296 Valeur maxi: 0,032 microgramme/L

Très bonne qualité

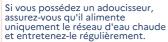
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 6 Valeur maxi: 1,1 NFU

# **ADOUCISSEUR**

ENTRETIEN

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.



Eau douce

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

de la boire.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 1,08 °f Valeur maxi: 1,35 °f





Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après

quelques jours d'absence, laissez

couler l'eau quelques minutes avant

Édité le 09/07/2025

UDI 030000285

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée